

LA MARSEILLAISE

“La langue de la République est le français.
L’emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L’hymne national est la Marseillaise.
La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.”
Constitution de la République française, article 2



La création

Le 25 avril 1792, le maire de la ville de Strasbourg, organise une fête patriotique à laquelle participe **Claude Rouget de Lisle**, un officier en garnison, poète et violoniste amateur à Strasbourg. Durant cette soirée, il compose le « **Chant de guerre pour l’armée du Rhin** » pour les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l’Autriche suite à la **déclaration de guerre** le 20 avril 1792, à l’empereur d’Autriche. Il fait partie du bataillon «**Les enfants de la Patrie**».

Rouget de Lisle s’est inspiré d’une affiche des Amis de la Constitution qui commençait par les paroles : «**Aux armes citoyens ! L’étendard de la guerre est déployé : le signal est donné. Aux armes !** »

Le chant rencontre un vif succès. Il est repris par des groupes de soldats volontaires de Montpellier et de Marseille qui se rendent à Paris. C’est pourquoi, **lors de la proclamation de la République, le 22 septembre 1792**, c’est sous le nom d’Hymne des Marseillais qu’il est officialisé comme chant du nouveau régime. Il est proclamé **hymne national le 14 juillet 1795** sous le nom de Marseillaise.



La Marseillaise est ensuite abandonnée sous le Premier Empire. Elle connaît un regain de popularité lors de la Révolution de **1830**, année où **Hector Berlioz** compose sa célèbre orchestration et où Eugène **Delacroix** peint « **La liberté guidant le peuple** », incarnation picturale de la Marseillaise.

Après l’éclipse du second Empire, c’est en **1879, sous la IIIe République, qu’elle redevient l’hymne national**. Après la défaite de 1940, elle est interdite en zone occupée et son interprétation est sévèrement encadrée par le régime de Vichy. Elle prend alors la dimension d’un chant de résistance. Au sortir de la guerre, la constitution de la IVe République réaffirme son statut d’hymne national, tout comme le fait, en 1958, l’article 2 de la constitution de la Ve République

Dans un contexte de réaffirmation des principes et valeurs de la République Le Président de la République a souhaité faire de 2016 l’année de la Marseillaise

La Marseillaise est un **chant révolutionnaire** : c'est la tyrannie, les « complices de Bouillé », le général félon qui avait préparé la fuite du roi, les « vils despotes » qui sont objets de haine. C'est un **chant de guerre** : « Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons... ». **Le message qu'elle porte : c'est celui de la Liberté à préserver ou à conquérir** au cœur de la Patrie

<p>1. Allons enfants de la Patrie Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie L'étendard sanglant est levé Entendez-vous dans nos campagnes Mugir ces féroces soldats? Ils viennent jusque dans vos bras. Égorger vos fils, vos compagnes!</p>	<p>Refrain</p> <p>Aux armes citoyens <i>Formez vos bataillons</i> <i>Marchons, marchons</i> <i>Qu'un sang impur</i> <i>Abreuve nos sillons</i></p>
<p>2. Que veut cette horde d'esclaves De traîtres, de rois conjurés? Pour qui ces ignobles entraves Ces fers dès longtemps préparés? Français, pour nous, ah! quel outrage Quels transports il doit exciter? C'est nous qu'on ose méditer De rendre à l'antique esclavage!</p>	<p>3. Quoi ces cohortes étrangères! Feraient la loi dans nos foyers! Quoi! ces phalanges mercenaires Terrasseraient nos fils guerriers! Grand Dieu! par des mains enchaînées Nos fronts sous le joug se ploieraient De vils despotes deviendraient Les maîtres des destinées.</p>
<p>4. Tremblez, tyrans et vous perfides L'opprobre de tous les partis Tremblez! vos projets parricides Vont enfin recevoir leurs prix! Tout est soldat pour vous combattre S'ils tombent, nos jeunes héros La France en produit de nouveaux, Contre vous tout prêts à se battre.</p>	<p>5. Français, en guerriers magnanimes Portez ou retenez vos coups! Épargnez ces tristes victimes À regret s'armant contre nous Mais ces despotes sanguinaires Mais ces complices de Bouillé Tous ces tigres qui, sans pitié Déchirent le sein de leur mère!</p> <div data-bbox="1177 1032 1393 1294" style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Général attaché à Louis XVI, Bouillé a organisé la fuite de la famille royale, rattrapée à Varennes le 20 juin 1791</p> </div>
<p>6. Amour sacré de la Patrie Conduis, soutiens nos bras vengeurs Liberté, Liberté chérie Combats avec tes défenseurs! Sous nos drapeaux, que la victoire Accoure à tes mâles accents Que tes ennemis expirants Voient ton triomphe et notre gloire!</p>	<p>(dernier couplet rajouté)</p> <p>Nous entrerons dans la carrière Quand nos aînés n'y seront plus Nous y trouverons leur poussière Et la trace de leurs vertus Bien moins jaloux de leur survivre Que de partager leur cercueil Nous aurons le sublime orgueil De les venger ou de les suivre!</p>

Quels sont les sentiments véhiculés par le texte ?

Tout au long de l'hymne, le début de chaque vers commence toujours avant le début d'une mesure en **anacrouse**

Par quel intervalle (distance entre deux notes) commence la Marseillaise ?

«Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! »
Que peut-on remarquer sur la mélodie de ces deux phrases ?

**Pour tous les enfants de la terre
Chantons amour et liberté.
Contre toutes les haines et les guerres
L'étendard d'espoir est levé
L'étendard de justice et de paix**

**Rassemblons nos forces, notre courage
Pour vaincre la misère et la peur
Que règnent au fond de nos coeurs
L'amitié la joie et le partage**

Refrain

**La flamme qui nous éclaire
Traverse les frontières
Partons, partons, amis, solidaires
Marchons vers la lumière**

EXEMPLE

Quelques Questions :

Qui a écrit la Marseillaise

A quelle date ? – date de proclamation de la marseillaise comme hymne ?

Quel est le titre original ?

Dans quel contexte Historique a été écrit la Marseillaise ? Qui est au pouvoir ?

Peux-tu trouver dans le texte 10 mots ou expressions qui évoquent la privation de liberté (par exemple : tyrannie, esclavage...)

EXEMPLE